

## Evaluation du programme TMS Pros



**Près de deux ans après la tenue des Rencontres Prévention, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels mène une campagne d'évaluation du programme TMS Pros – Prévention des troubles musculosquelettiques et lombalgies de la branche AT-MP (Accident du travail - Maladie professionnelle), auprès des entreprises participantes.**

Votre retour d'expérience est important : pour répondre à cette enquête, merci de cliquer [ICI](#).

- Temps indicatif de remplissage du questionnaire : 10-15 minutes.

- En cas de besoin, vous pouvez compléter et modifier vos réponses en revenant sur le lien initial.

- Merci de cliquer sur « *soumettre* » pour valider vos réponses.

- Réponses attendues avant le 28 octobre 2021.

L'ensemble des éléments recueillis contribueront à formuler des préconisations opérationnelles afin d'enrichir la stratégie de prévention de la branche AT-MP en vue de l'élaboration de ses futurs programmes.

Les réponses seront collectées directement par les sociétés Cemka et Article 25 qui assureront le traitement de ces réponses de façon confidentielle, globale et anonyme.